

Sommaire

2 • Édito

Ensemble pour la relance !

3 • Pandémie de Covid-19 : atténuer son impact et poursuivre les réformes engagées

4 • Dossier : initiatives pour le petit entrepreneuriat

4 • Moltaqä : acteurs publics et privés unissent leurs efforts en faveur des auto-entrepreneurs

6 • Match&Invest : la rencontre entre start-up marocaines et investisseurs providentiels

8 • Facilitation des échanges

Le programme primo-exportateurs : un catalyseur pour diversifier ses marchés à l'export, selon l'entreprise Lamacom

9 • Transition vers une économie verte

Jumelage Maroc-UE sur la convergence réglementaire environnementale : réalisations et chantiers prioritaires en 2021

l'énergie d'entreprendre



www.competitivite-pacc.ma



ENSEMBLE POUR LA RELANCE !

Dans un contexte de conjonctures économiques nationale et internationale particulièrement difficiles, le Maroc redouble d'efforts pour lutter contre la pandémie, renforcer son tissu économique et préserver sa cohésion sociale.

Pour donner suite à l'annonce, par Sa Majesté le roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste, lors du discours du Trône du 30 juillet 2020, d'un plan de relance de 120 milliards de dirhams (soit 11 % du PIB), le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a proposé une feuille de route ambitieuse forte de 21 mesures stratégiques qui accompagneront le redémarrage progressif de l'activité des différents secteurs de l'économie, tout en sauvegardant et promouvant l'emploi.

Préserver et dynamiser le tissu économique, soutenir les grandes entreprises ainsi que les PME et les très petites entreprises, et favoriser l'investissement public-privé comptent parmi les grands objectifs de ce Plan. Il sera complété par des réformes visant tant la protection sociale que la performance et la gouvernance du secteur public. Le Maroc compte aussi intensifier la transition verte et la digitalisation de son économie. Les stratégies sectorielles du Maroc qui lui ont permis de gagner en croissance et en compétitivité vont se poursuivre et évoluer sur la base d'un Pacte national pour la relance économique et l'emploi.

Les programmes de l'UE qui accompagnent ces réformes, tels que le PACC, sont d'autant plus importants et d'actualité qu'ils contribuent à la résilience du tissu économique et portent sur des enjeux structurels et déterminants à relever pour atténuer les impacts sévères de la pandémie de Covid-19. Dans ce sens, le PACC a ciblé dans ses objectifs spécifiques : la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), la facilitation du commerce extérieur, l'appui au déploiement des stratégies environnementales et énergétiques ou encore à la stratégie nationale d'inclusion financière.



Brahim Chouqui,

*Chef de la Division des Relations avec l'Europe
Direction du Trésor et des Finances extérieures
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.*

Le PACC se compose d'un important volet de soutien aux réformes sectorielles avec un financement au Trésor marocain selon les résultats atteints, et d'un volet d'assistance technique. C'est sur ce dernier volet que porte le dossier spécial de notre première e-newsletter.

Je vous invite à suivre les actualités et les résultats des programmes nationaux soutenus par le PACC. N'hésitez pas à les partager. ■■■

PACC & PANDÉMIE DE COVID-19 : ATTÉNUER SON IMPACT ET POURSUIVRE LES RÉFORMES ENGAGÉES

Le PACC soutient quatre stratégies nationales : le Plan d'Accélération Industrielle, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, le Plan de Développement pour le Commerce Extérieur et la Stratégie Nationale de Développement Durable.

Le PACC intervient sous la forme d'un appui budgétaire dans des domaines complémentaires tels que : l'appui à la politique d'industrialisation, le développement des T-PME et l'inclusion financière, la simplification des procédures du commerce extérieur, l'économie verte ou la réglementation environnementale.

Depuis 2016, d'importants résultats ont été obtenus. Le Plan d'Accélération Industrielle (PAI) a permis le développement de 54 écosystèmes industriels fortement exportateurs, qui ont induit la création brute cumulée de 405 496 postes d'emploi, soit 81% de l'objectif fixé par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique. Le PAI a également encouragé l'auto-entrepreneuriat ; en fin 2019, l'Agence Maroc PME recensait plus de 131 000 inscriptions au registre national de l'auto-entrepreneur, dont près 30% de femmes.

Le PACC soutient aussi les programmes de primes à l'investissement des T/PME (Imtiaz & Istimar), l'élargissement de l'offre foncière industrielle, l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Inclusion Financière notamment en appuyant le fonds Innov'Invest dédié aux start up et à leur écosystème.

Le PACC intègre également des subventions en cours avec la coopération technique allemande (GIZ), en faveur du micro-entrepreneuriat et du climat des affaires des PME (baromètre développé par le Comité National pour le Climat des Affaires

– CNEA). Un partenariat est aussi noué avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) pour le développement de sa plateforme de conseil aux entreprises. Nous y reviendrons dans nos prochaines actualités !

Au niveau de la facilitation des échanges, le PACC a accompagné le plan de dématérialisation des procédures d'import-export avec la mise en place réussie des opérations du guichet unique Portnet, ainsi que le programme primo-exportateurs (voir article suivant).

En matière de transition vers l'économie verte, le Maroc a développé sa première plate-forme de traitement des batteries usagées et le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Environnement encadre l'installation de 10 plateformes de tri au niveau des décharges



contrôlées (CEV). Outre le déploiement du Programme National de Valorisation des Déchets, ce sont aussi les réformes réglementaires comme l'introduction du principe de Responsabilité Élargie du Producteur et l'audit énergétique obligatoire qui sont visés comme résultats du PACC. Le programme avait également contribué (5M€) à la COP22 de Marrakech, un des moments forts au démarrage du programme. Enfin, un jumelage pour l'opérationnalisation de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, est en cours depuis 2019 (voir article suivant).

Quant à l'innovation et l'enseignement supérieur, le PACC dédie un appui spécifique à l'Université Euromed de Fès visant la promotion des filières d'enseignement sur les filières vertes et la politique boursière de l'université.

Signé en 2016 entre l'Union européenne et le Maroc, le Programme d'Appui pour la Compétitivité & la Croissance verte (PACC) est doté de 1,13 Milliards de Dirhams (105 millions EUR), étalés sur plusieurs tranches de paiements. Une récente tranche fixe spéciale « Covid-19 » d'un montant de plus de 116 Millions de Dirhams a ainsi été débloquée et intégrée à l'ensemble des engagements financiers de l'Union européenne en soutien au gouvernement marocain dans sa lutte contre les impacts du Covid-19. ■■■

MOLTAQÄ : ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS UNISSENT LEURS EFFORTS EN FAVEUR DES AUTO-ENTREPRENEURS



Le 14/10/2020, lors de l'inauguration de la station A. Au centre, Mme Angelika Frei-Oldenburg de l'agence de coopération technique allemande GIZ et M. Aziz Bouiniane gouverneur de la province de Rhamna, entourés des représentants des entreprises et des associations partenaires, et d'auto-entrepreneurs bénéficiaires.

+50 auto-entrepreneurs de la Province de Rhamna formés, mis en relation avec des employeurs privés et conseillés pour leur accès au financement.

L'inauguration de la Station A, un espace collaboratif et de formation professionnelle de Rhamna (région Marrakech-Safi), marque une étape importante de l'initiative Moltaqa mise en œuvre par la GIZ en partenariat avec l'Agence Maroc PME et financée par l'Union européenne via le programme PACC. Lors de cet évènement, organisé le 14/10/2020 dans le strict respect du protocole sanitaire, des acteurs des secteurs public, privé et associatif ont partagé leurs atouts pour soutenir la formalisation de +50 porteurs de projets de la province. Ensemble, ils offrent un accompagnement et des perspectives de contrats aux auto-entrepreneurs :

- les associations locales qui œuvrent sur le terrain pour les sensibiliser et renforcer leurs capacités,
- la municipalité de Rhmana et la Fondation Izdihar à l'origine de la Station A, destinée à les accueillir et les former sur plusieurs métiers (maintenance, peinture en bâtiment, entretien, etc.),
- l'Agence Maroc PME par ses services de conseil technique et financier,
- le secteur privé qui offre davantage de commandes aux travailleurs qualifiés indépendants,
- les banques qui ont intégré la nécessité de faciliter l'accès au financement
- et l'appui technique et financier de la coopération allemande (GIZ) et de l'Union européenne.

DOSSIER : INITIATIVES POUR LE PETIT ENTREPRENEURIAT



La coopération et l'engagement concrets des acteurs publics et privés pour renforcer l'écosystème de l'auto-entrepreneuriat.

L'inauguration de la Station A fut l'occasion d'officialiser la signature de plusieurs conventions de partenariat en faveur des auto-entrepreneurs accompagnés par Moltaqä.

Ainsi, les associations locales (Fondation Izdihar et El Moubdia Al Maghribia) renforcent leur coopération en matière d'information, de sensibilisation et de mise en relation des auto-entrepreneurs avec des donneurs d'ordre potentiels.

Les entreprises Allo Bricole (services aux entreprises) et Colorado (peinture et revêtement) formeront des auto-entrepreneurs à leurs métiers et spécialités, avec l'appui de la Station A.

Le groupe OCP s'engage à faciliter l'accès à ses commandes aux agrégateurs qui s'appuieront sur des auto-entrepreneurs de la province, pour un montant global de 1,8 million de MAD sur 18 mois.

Enfin, pour favoriser l'inclusion financière, la Société Générale Maroc accélère le traitement des demandes de financement des auto-entrepreneurs et porteurs de projets accompagnés par Moltaqä. La banque offre également des taux préférentiels aux femmes auto-entrepreneures. Actuellement, +50 dossiers sont à l'étude pour une valeur globale de 4 millions de MAD.

G à D : Amal, auto-entrepreneure dans le domaine de l'Environnement et Ismail, auto-entrepreneur en peinture et évènement, tous deux bénéficiaires de l'initiative Moltaqä.

Un pilote qui s'étendra à d'autres régions.

Le succès de l'initiative Moltaqä réside dans sa capacité à proposer, en partenariat avec le secteur public, privé et associatif, une réponse conjointe et rapidement opérationnelle à la formalisation et au développement des auto-entrepreneurs. Également, dans sa dimension locale qui permet de prendre en compte les spécificités de chaque région du Royaume et de fournir un appui personnalisé aux auto-entrepreneurs, pour répondre à la fois à leurs aspirations professionnelles et aux besoins des marchés.

Moltaqä est une initiative pilote, mais son succès la mène à s'étendre à d'autres provinces du Maroc. Une réédition est prévue au sein de la province Fès avec un focus sur les métiers verts. ■■■

À suivre...

MATCH&INVEST : LA RENCONTRE ENTRE START-UP MAROCAINES ET INVESTISSEURS PROVIDENTIELS



Ahmed Barakat, startup Tedwiza, lors du 1er Bootcamp de l'initiative Match&Invest.

La recherche de financement des start-up nécessite une préparation minutieuse. C'est sur cette étape cruciale que l'initiative Match&Invest a souhaité agir, en traçant un parcours sélectif, jalonné de formations et de coaching personnalisé, pour mener 36 start-up à picther leurs projets auprès de 40 investisseurs providentiels.

Les start-up sont des petites entreprises innovantes, souvent dans les nouvelles technologies, et à la recherche d'un business model permettant une croissance exponentielle. Elles étaient 275 à candidater aux deux appels à projets lancés, en 2020, par la GIZ,

en partenariat avec La Factory. Un comité, principalement composé d'acteurs privés de l'innovation, en a sélectionné 50 pour bénéficier d'un programme de formations et de coaching personnalisés, étalé sur plusieurs mois. Ces start-up opèrent dans différents secteurs d'activité : digital, e-commerce, santé, éducation et services financiers et sont implantées dans plusieurs villes du Royaume, notamment à Tanger, Agadir, Casablanca, Rabat.

En raison de la pandémie de Covid-19, les étapes qui ont suivi la phase de sélection ont été réalisées en ligne, avec succès. Deux matchmaking en ligne ont permis à 36 start-up à très fort potentiel de développement et à différents stades de maturité de promouvoir leurs projets auprès d'un réseau de 40 Business Angels, relevant des réseaux locaux Angels4Africa, Moban, Kluster CFCIM et MNF Angels. Toutes espèrent obtenir le « ticket » qui leur permettra de concrétiser leurs plans de développement.

www.competitivite-pacc.ma



Pour en savoir plus : <https://competitivite-pacc.ma/projet-dappui-aux-tpme-giz/>
Découvrez également, notre infographie sur le projet et nos vidéos sur Maltaqä.

DOSSIER : INITIATIVES POUR LE PETIT ENTREPRENEURIAT

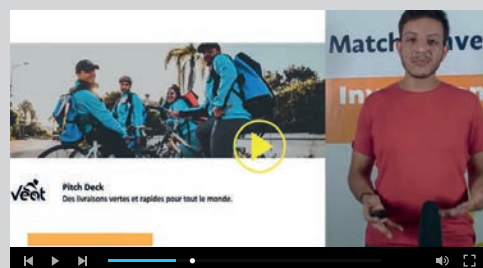
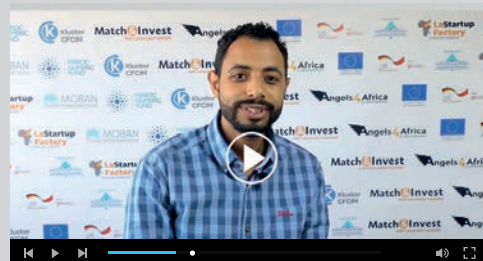
Aider 50 start-up à lever 500 000 MAD auprès de business angels : objectif dépassé.

D'ores et déjà, 3 start-up qui ont pitché leurs projets lors du premier matchmaking (15/09/2020) sont en phase de closing pour un montant global de 750 000 MAD : EJ Solution, avec son concept de smart bac intelligent pour les produits agro-alimentaires, MyTindy qui propose une Marketplace en ligne spécialisée dans le Made in Morocco et Veat, également une marketplace, mais dédiée aux commerces de proximité.

Match&Invest est une initiative du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration pour soutenir les acteurs de l'écosystème des start-up marocain, principalement par l'accompagnement et la mise en réseau des jeunes entreprises innovantes avec des investisseurs providentiels.

Mise en œuvre par la GIZ et le prestataire La Factory, Match&Invest est financée par l'Union européenne dans le cadre du partenariat entre le Programme Maroc-Union Européenne d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance verte (PACC) et le Projet de la Coopération Technique Allemande (GIZ) Taahil Al Mokawalat (TAM III). Ce partenariat intègre d'autres activités conjointes de soutien au gouvernement marocain pour l'appui aux autoentrepreneurs, au petit entrepreneuriat vert et au climat des affaires des entreprises. ■■■

Cliquer pour découvrir les pitch des 3 start-up qui ont obtenu une levée de fonds privés :



Étapes de réalisation de l'initiative Match&Invest



Pour en savoir plus : www.competitivite-pacc.ma
www.matchandinvest.com

FACILITATION DES ÉCHANGES

PROGRAMME PRIMO-EXPORTEURS : UN CATALYSEUR POUR DIVERSIFIER SES MARCHÉS À L'EXPORT, SELON L'ENTREPRISE LAMACOM



Jeunes ouvrières au sein de l'usine de Lamacom. L'entreprise emploie +200 personnes.

Avec près de 40% de parts de marché national, la PME industrielle spécialisée dans la coutellerie et les ustensiles de cuisine a su préserver sa position de leader dans un secteur fortement concurrencé par les produits chinois. Désormais, Lamacom souhaite s'engager sur les marchés européens.

Lamacom est une PME industrielle créée en 1981. Son site de production, implanté au parc industriel Sapino (Nouaceur/ près du port de Casablanca), emploie 200 personnes et réalise 15 M€ de chiffre d'affaires, dont 7% à l'exportation vers des marchés africains.

Son fondateur et PDG, M. Khalid Sekkat épaulé par ses deux fils, gère l'entreprise familiale, certifiée ISO 9001:2015 et « Elite » par la Bourse de Londres. Son assise sur le marché marocain et ses exportations régulières vers l'Afrique le confortent dans son ambition de conquête de nouveaux marchés.

“ La qualité de nos produits, la solidité structurelle de Lamacom, la proximité géographique du Royaume et les accords de libre-échange avec l'UE sont des atouts qui offrent un avantage comparatif prix et qualité sur les marchés européens.

M. Khalid Sekkat, président directeur général de Lamacom.

Si Lamacom a déjà exporté vers l'Europe au début des années 2000, la PME souhaite néanmoins renouveler son expérience, mais de manière plus structurée et ciblée. Elle envisage ainsi de s'appuyer sur la diaspora marocaine, et plus largement magrèbine, pour assurer la distribution de ses produits via leurs réseaux de commerces communautaires et de produire en sous-traitance pour le compte d'importants fabricants européens.

L'entreprise compte parmi les 100 entreprises industrielles bénéficiaires du programme primo-exportateurs, développé par le département du Commerce extérieur du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique et soutenue par le PACC.

“ Le programme primo-exportateur a renforcé notre volonté de conquête de nouveaux marchés à l'export.

M. Khalid Sekkat, président directeur général de Lamacom.

Ce programme a permis à la PME de renforcer ses capacités à l'exportation par le cofinancement d'actions immatérielles, dont un programme de formation et de coaching sur le développement à l'export vers les marchés européens, la réalisation d'une étude de marché (Canada) et des activités de prospection à l'international. Selon son PDG, « au-delà de la contribution du Département du Commerce extérieur dans la réalisation de nos actions marketing et commerciales, le programme nous a permis de mieux analyser nos marchés cibles et de préciser notre stratégie de diversification à l'export ». Il ajoute « cet appui a joué son rôle de catalyseur et nous en sommes très satisfaits ».

Le programme primo-exportateur cible des entreprises ou coopératives qui n'ont jamais exporté ou de manière ponctuelle. Son objectif vise à accroître de 30 % le chiffre d'affaires à l'export des entreprises ponctuellement exportatrices et de 20% pour celles qui n'ont jamais exporté. Le PACC dédie un support financier à ce programme, en plus d'autres mesures facilitant les échanges commerciaux avec l'UE. ■■■

JUMELAGE MAROC-UE SUR LA CONVERGENCE RÈGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTALE : RÉALISATIONS ET CHANTIERS PRIORITAIRES EN 2021



Près de 30 projets de loi et de règlements en élaboration ainsi qu'un programme séminaire de formation et de sensibilisation pour accompagner la convergence législative et institutionnelle du Maroc vers les acquis de l'UE.

Lancé en décembre 2019, le jumelage entre le Maroc, la France et l'Autriche favorise la convergence réglementaire du cadre législatif et institutionnel marocain vers les Acquis de l'UE. Il est mis en œuvre par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), l'Agence autrichienne de l'environnement - Umweltbundesamt et le Département de l'environnement du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (MEME) du Maroc. Ce jumelage, appuyé par le PACC, vise la préparation conjointe d'une trentaine de projets de textes législatifs et réglementaires sur des thématiques environnementales clés dont : l'évaluation environnementale, la qualité de l'air, la gestion des déchets, celle des produits chimiques ou encore la fiscalité environnementale. Ces travaux viennent appuyer la mise en œuvre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable au Maroc (CNEDD).

Malgré la pandémie de Covid-19 qui a fortement impacté la programmation des activités, le travail s'est poursuivi, notamment avec la préparation de supports de sensibilisation des acteurs et de formation en ligne des agents du Département de l'environnement du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, et de responsables institutionnels locaux.

Le renforcement des capacités des institutions en charge de la protection de l'environnement et des questions climatiques prendra la forme de webinars de formation destinés aux cadres du ministère et de responsables institutionnels locaux. Ces webinars seront lancés dès le premier trimestre 2021. Ils porteront sur des sujets techniques, tels que la réalisation d'une inspection en site industriel, le contrôle des rejets des exploitations et de leur conformité par rapport à la réglementation, le traitement des lixiviats (fraction liquide et odorante des déchets) au niveau des décharges et la gestion des réseaux de surveillances de la qualité de l'air. D'autres actions sont aussi prévues avec les régions en vue d'échanger sur la fiscalité environnementale.

Ce jumelage s'inscrit parmi les projets et programmes de l'UE visant à soutenir les efforts constants du Maroc en matière de préservation de l'environnement et de transition vers une économie verte.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE



© UE/ PACC/ 2020

La gestion administrative et technique du jumelage, financé par l'UE à hauteur de 1,2 M EUR sur 24 mois, est assurée par la Cellule d'accompagnement du programme Réussir le Statut Avancé (CAP-RSA), relevant de la Direction du Trésor et des Finances extérieures du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Représentants de la Direction des Observations et Réalisations et de la Direction juridique du Département de l'Environnement du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, représentants de l'Union européenne au Maroc, des États membres partenaires (France et Autriche), ainsi que de la Cellule CAP-RSA (DTFE- ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration).

www.competitivite-pacc.ma

Suivez nous sur les réseaux sociaux



BONNE ANNÉE
HAPPY NEW YEAR



@UE au Maroc

Délégation de l'Union européenne au Maroc
Centre d'Affaires Hay Ryad
Bd Er Riad, Rabat 10185, Maroc
Site web : eeas.europa.eu/delegations/morocco_fr

Prochaine édition de la Newsletter du PACC : mars 2021
Une édition spéciale inclusion Financière : février 2021

Photos et conception : Tous droits réservés © Union européenne/ 2020.
Cette publication a été financée par l'Union européenne, mais son contenu ne reflète pas nécessairement les positions officielles de l'Union européenne.